



CONSEIL GÉNÉRAL
FÉCHY

**RAPPORT
DE LA COMMISSION DE GESTION ET DES FINANCES**

AU SUJET DU PRÉAVIS MUNICIPAL n° 10/2018 CONCERNANT LE BUDGET 2019

Au Conseil Général de Féchy,
Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

La Commission de Gestion et des Finances (COGEFIN), composée de Jacques Morandi président et rapporteur, Madame Sylvie Moret et Messieurs Laurent Besso, Raphael Mognetti, Tobias Meier, Christian Heye membres ainsi que Monsieur François Molliex suppléant s'est réunie le lundi 19 novembre dernier afin d'étudier le préavis municipal n° 9/2018. Messieurs Jonathan Zosso, membre et Alain Bettems, membre suppléant étaient excusés.

M. Andreas Meier, Syndic et M. Marc Morandi Municipal, étaient présents pour nous présenter ce préavis et répondre aux questions des membres de la Commission. Nous les remercions.

Celle-ci a pris connaissance avec intérêt du budget pour l'année 2019 et l'a analysé point par point.

Encore une fois il est important de rappeler que la marge de manœuvre de la municipalité n'est que de 35%, le solde étant reversé directement à l'Etat sous diverses formes, la péréquation, la facture sociale, la police et bien d'autres. Il est très délicat d'effectuer des projections sur les montants de ces points précédents du fait qu'ils sont liés d'une part aux rentrées fiscales de l'année, mais aussi aux résultats des exercices précédents. Ce qui oblige notre municipalité à pas mal de spéculations.

Les rentrées fiscales font également de spéculations. Ces rentrées sont revues à la hausse de par les récentes rentrées de l'exercice 2017 et les acomptes estimés pour 2018, ceci également dans le but de subvenir à l'augmentation notoire de la facture sociale d'environ CHF 665'000.-

Une augmentation du budget d'entretien du bâtiment du Saugey est motivée par la nécessité de la réfection des sols.

Les groupes de comptes 43, 44 et 45 présente également une augmentation des frais de salaires du fait de la prévision de l'engagement du remplaçant d'un des employés communaux qui prépare sa retraite. Ce remplaçant sera formé durant quelques mois créant ainsi une saine transition.

Sur un ton plus léger, il est à constater que les produits des vignes tiennent compte de l'année exceptionnelle que nous venons de vivre tant pour la quantité que pour la qualité de la vendange, ce qui augure une vente de moût à des conditions favorables. De même que la progression des locations du refuge qui totalise déjà 80 réservations sur l'année.

Il est important de relever que les montants présentés ce soir ne sont pas un simple montage financier mais ont été réfléchis et savamment calculés afin de pérenniser au mieux le patrimoine de notre commune, ses équipements et son personnel. Nous ajoutons que ce budget est en ligne avec l'année écoulée et contient tout de même une marge de manœuvre permettant d'équilibrer les comptes au fil de l'année selon l'affinement des rentrées fiscales et des entretiens plus ou moins urgents contenus dans les différents comptes.

Dès lors, la Commission de Gestion et Finances vous propose, à l'unanimité des membres présents, d'accepter le budget faisant l'objet du préavis No 10/2018 tel que présenté.

.....
Pour la Commission de Gestion et Finances,

Le Président



Les Membres

